



Mandatés de la liste CGT et SM au CHSCT départemental de Saône-et-Loire, le 10 septembre 2015.

Quelle considération pour la vie d'un homme ?

C'est la question que nous nous posons face à la manière dont l'administration gère le suicide d'un de nos collègues du Centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand dans la nuit du 13 au 14 août 2015.

La situation au sein de ce Centre Pénitentiaire est « détériorée » selon les propos mêmes de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. De plus les indicateurs sont là : un précédent suicide sur le lieu de travail en 2013 (non suivi d'enquête), un rapport du Contrôleur des lieux de privation de liberté, un de l'Inspection des Services Pénitentiaires et un audit de la Direction Inter-Régionale...

La réponse face à cela : la réactivation d'un groupe de travail interne et la mise à l'écart du CHSCT départemental !

Le récent suicide de notre collègue n'a malheureusement pas changé le comportement de l'administration à savoir « ne pas faire de vague » ! Le précédent président du CHSCT, informé par la CGT qui a demandé la réunion en urgence d'un CHSCT dès le 20 août dernier, a renvoyé vers son successeur, qui lui même, de nouveau saisi par la CGT, a indiqué qu'elle ne trouvait pas nécessaire de réunir un nouveau CHSCT exceptionnel... De plus la communication du rapport de l'ISP et de l'audit de la DIR a été refusée aux membres du CHSCT, qui en avait pourtant demandé copie lors du dernier CHSCTD, suite à une demande de la CGT !

Cette situation est inacceptable ! Le suicide d'un agent ne peut être considéré comme un fait non exceptionnel, d'autant plus lorsque la situation délétère de son lieu de travail est bien connue de l'administration!

Nous demandons que les mesures légales soient respectées à savoir qu'un CHSCT exceptionnel soit réuni et qu'une enquête soit diligentée. Nous demandons également communication du rapport et de l'audit des services pénitentiaires que l'administration concernée refuse de nous communiquer.

Le ministère de la Justice doit cesser de vouloir cacher la poussière sous le tapis!

Les mandatés de la liste CGT et SM

Thierry SENTIS, titulaire

Jean-Claude JACQUOT, suppléant et secrétaire suppléant du CHSCT